

CERTIFICAT



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DEKRA Certification certifie que le prestataire de formation professionnelle

CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE



CENTRE GEORGES CHARPAK
MÉDECINE NUCLÉAIRE
TEP - CORNOUAILLE

Numéro de déclaration d'activité : 53290988729

Numéro SIREN : 344 281 209

Activité(s) certifiée(s)

Actions de formation

Site certifié : 14 A, avenue Yves Thépôt – 29000 QUIMPER

a mis en place un processus conforme au décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences (article D. 6316-1-1 du code de travail), au guide de lecture du référentiel national qualité du Ministère du travail dans sa version en vigueur et au processus de certification des prestataires de formation professionnelle DEKRA COF I4105 en vigueur à la date d'édition du présent certificat. La preuve de conformité a été démontrée dans le rapport d'audit n° 11-12-2023- CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE GEORGES CHARPAK.

Ce certificat est valable du 29/01/2024 jusqu'au 28/01/2027

Numéro du certificat : 24-01-038

Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 29 janvier 2024



ACCREDITATION
N° 5-0592
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide